

La Musique

Revue mensuelle

SOMMAIRE :

Ephémérides musicales.

Musique et Musiciens à Québec :

Célestin Lavigueur ... N. LEVASSEUR

La Vie musicale à Paris... J. DE VALDOR

Musique d'église, C.-H. LEFEBVRE, S. J.

Conférences grégoriennes,

(7e entretien)

FR. RAYMONDIEN, E. C.

Le Chant.

Bibliographie..... O. B.

Echos et Nouvelles. — Concerts.
Variétés.

Abonnement : \$1.50 par année

Le numéro, 12 sous

Parait le 15 de chaque mois

LA MUSIQUE

Revue mensuelle

Publiée sous la direction de Omer Létourneau et Hector Faber

COLLABORATEURS :

M. JEAN AUBOIS
M. J.-ARTHUR BERNIER
R. P. LOUIS BONVIN, S. J.
M. OCTAVE BOURDON
R. P. J. BÉRICOT, S. M. M.
Mademoiselle VICTORIA CARTIER
M. GUSTAVE COMTE
M. AUGUSTE DESCARRIES
M. l'abbé JOSEPH DESMET
R. P. EMILE FONTAINE, S. J.
Mademoiselle BLANCHE GAGNON
M. HENRI GAGNON
M. J.-A. GILBERT
Madame MARIA LAGACÉ-GIRARD

R. P. C.-H. LEFEBVRE, S. J.
M. ARTHUR LETONDAL
M. N. LEVASSEUR
M. l'abbé OLIVIER MAURALT, P. S. S.
M. XAVIER MERCIER
M. le docteur J.-G. PARADIS
M. le chanoine J.-R. PELLETIER
M. FRÉD. PELLETIER
M. ALFRED POULIN
Rév. Fr. RAYMONDIEN, E. C.
S. M. de S. M.
M. E. STIÉVENARD
M. ROBERT TALBOT
M. EDM.-J. TRUDEL

Administration :

20, Côte de la Montagne, Québec

Téléphone 6349

Adresser toute correspondance à l'administration.

ABONNEMENTS :

CANADA ET ÉTATS-UNIS, un an \$2.00
ÉTRANGER, un an 1.50

L'abonnement part de janvier et est payable d'avance. Les numéros parus sont envoyés aussitôt inscription. La collection des années 1919 et 1920 se vend \$1.50 (par la poste, \$1.60) chacune.

Prière de faire remise par mandat-poste ou chèque payable au pair à Québec.

LA MUSIQUE est en vente chez les marchands de musique et dans les principaux dépôts de journaux.

Vient de paraître :

“SOUHAIT NUPTIAL”

Cantique pour messe de mariage par

Auguste Schuller

PRIX : \$1.00

En vente chez C. Robitaille, *Écr.*,
320, rue St-Joseph, Québec.

SOLFÈGE-MANUEL DE CHANT GREGORIEN

par Fr. Raymondien, E. C.

« Je souhaite que votre superbe ouvrage répande largement sa bonne doctrine. »

DOM J. POTHIER,
abbé de Saint-Wandrille.

« Vos principes sont clairs et simples... présentés avec une rigueur pédagogique absolue... Votre enseignement est intuitif et bien « agissant ». »

DOM LUCIEN DAVID,
prieur de Saint-Wandrille.

En vente à la « Procure », 44, rue Côté,
Montréal. Prix : 50 sous. la douz., \$3.00

Maison Ed. Archambault

La maison ARCHAMBAULT, sise au centre de la métropole, est l'endroit tout indiqué pour vos achats de musique vocale et instrumentale. Vous y trouverez un choix complet des œuvres des maîtres classiques et des compositeurs modernes.

Cette maison fait en outre un commerce considérable de pianos et de phonographes les plus recherchés des artistes et des amateurs de musique.

C'est également dans cette maison qu'est établi le comptoir de musique religieuse du BUREAU D'ÉDITION de la SCŒHLA CANTORUM de Montréal, rendez-vous habituel des organistes et des maîtres de chapelle.

312 à 316-est, rue Ste-Catherine
Montréal.

Téléphone Est 3299 et 1842

Musique et Broderie Françaises

Nous avons tout ce qui est nouveau et joli en musique vocale, instrumentale, musique d'ensemble, d'orchestre et de fanfare, opéras, opérettes, libretti, littérature musicale.

MUSIQUE RELIGIEUSE D'APRÈS LE MOTU PROPRIO

Célèbre méthode de piano de Schmoll, en 5 parties, chacune	\$0.90
La méthode des méthodes de piano, de Staub	1.00
Hanon, Le Pianiste virtuose, les 60 exercices	1.75

Théories et solfèges les plus renommés de Arnoud, Danhauser, Lavignac, Reuschel.

Nous brodons, nous étampons, nous perlons Patrons perforés.

Nous vendons le meilleur coton à broderie : le M. F. A.

RAOUL VENNAT :: 642, rue St-Denis, Montréal.

— Tel. Est 3065 —



Pour le choix de votre instrument de musique

Vous trouverez toujours, si vous avez recours à nos vendeurs, l'assistance dont vous avez besoin pour faire un choix judicieux.

Que vous ayez besoin d'un piano, d'un piano automatique, même d'un gramophone, à moins d'être connaisseur émérite, vous ne pouvez juger d'un seul coup d'œil de la valeur d'un instrument du point de vue de la durée, qualité pourtant bien essentielle.

Il y a chez JULIEN à votre disposition, un personnel expérimenté, des marques d'instruments les mieux réputées, avec abondance de choix dans les styles et finis.

PRIX ET CONDITIONS POUR CONVENIR A TOUS

— NOS LIGNES : —

PIANOS : Bell, Martin-Orme, Pratt, Rossini, Wiseman et Dominion.
GRAMOPHONES : Phonola, Columbia, Casavant, Julien Spécial.

MUSIQUE EN FEUILLES
RELIGIEUSE ET PROFANE

Eug. Julien & Co
QUÉBEC

197, rue St-Joseph,
St-Roch.

A. - J. BOUCHER, ENR.

28-Est, rue Notre-Dame
MONTREAL.

EDITEUR DE

L'Accompagnement du PLAIN-CHANT, Ernest Gagnon.
L'Abécédaire, Gustave Smith.

Aussi un grand choix de musique de piano, Romances, Cantates, Saynètes,
Cantiques, Chants latins, etc.

Spécialité pour maisons d'éducation.



Les Orgues Casavant

SONT CÉLÈBRES



□ Au delà de 800 ont été construites par la
MAISON CASAVANT FRÈRES,
dont 65 à quatre claviers, 197 à trois claviers,
538 à deux claviers, etc.



CASAVANT FRÈRES

FACTEURS D'ORGUES

SAINT-HYACINTHE, Qué.

MUSIQUE EN FEUILLES

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ASSORTIMENT DES PLUS COMPLETS

BEAUDRY FRÈRES ENR.

263, RUE SAINT-JEAN
Tél. 833

PHOTOGRAPHIE D'ART

PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE

Pour les taux d'annonce, s'adresser à L'IMPRIMERIE MODÈLE, 20, Côte de la Montagne.

Hermann Courchesne

J.-Albert Gaubin

Gaubin & Courchesne

Pianos — Orgues — Violons — Musique en Feuilles
Victor-Victrolas — Disques "Victor"
Musique Classique et Populaire — Musique Religieuse
Editions Européennes et Américaines



252, rue St-Joseph

142, rue St-Jean

QUEBEC.

TEL. 4626

TEL. 4345

Lavigueur & Hutchison

SEULS REPRÉSENTANTS DES
CÉLÈBRES PIANOS

HEINTZMAN & CO.

(LE FAVORI DES ARTISTES)

Distributeurs des Grafonolas COLUMBIA et des merveilleux BRUNSWICK, reproduisant
à la perfection tous les disques de n'importe quelle marque

CONDITIONS DE PAIEMENT LES PLUS FACILES

81, RUE ST-JEAN

Succursale : 54, rue St-Joseph

Ephémérides Musicales

JUILLET semble avoir été peu prodigue de sujets d'élite en musique. La cueillette des noms est peu abondante et de qualité bien ordinaire. Nous relevons ceux d'Adam, l'auteur de « Minuit, Chrétiens, » ; de Pierre Dupont, dont les chansons furent populaires il y a quelque quarante ans ; de Julia Grisi, chanteuse italienne qui épousa le fameux ténor Mario ; enfin de Panseron, bien connu pour son solfège.

24 juillet

Adam (Adolphe-Charles), 1803-1856

Adam fut un compositeur d'une extrême facilité et d'une fécondité rare. Son œuvre dramatique compte cent onze actes, dont 48 d'opéra-comique, 29 de ballets, et cinq d'opéra. A ce chiffre, il faut ajouter huit opéras de l'ancienne école française qu'il a réorchestrés, et nombre de cantates de circonstance ainsi que maints vaudevilles.

Comme écrivain, il fut un des critiques musicaux les plus distingués de son temps. Son érudition était loin d'être étendue, mais il avait un jugement très sur.

Sa musique gracieuse, élégante et facile, n'échappe pas toujours à la vulgarité, mais elle plaît, et le public de son temps ne lui demanda jamais plus. Adam composait avec une facilité rossinienne. Il écrivit le *Chalet* en quinze jours, le *Toréador* (2 actes) en huit, *Giselle* [un ballet] en trois semaines et *Si j'étais Roi*, (3 actes) en deux mois. « J'écris les idées qui « me viennent, et elles viennent toujours les « aimables filles ! » écrivait-il en un de ses feuilletons, « et pour se presser si fort, au « risque de chiffonner leur toilette, elles ne « me sourient pas moins. »

Du reste, son esthétique était aussi « bonne fille », si l'on en juge par ce mot d'une de ses lettres : « j'ai reçu le poème du P. Tagliani ; je n'y comprend rien mais je vais « me dépêcher de le mettre en musique ! »

C'est un représentant des plus aimables de l'école française de la première partie du 19^e siècle, où sa finesse, sa verve spirituelle et sa grande dextérité lui donnent une place honorable. Il est cité comme l'auteur du *Chalet*, de *Si j'étais Roi*, de *Giselle*, du *Postillon de Lonjumeau* et du *Noël* qui porte son nom.

4 juillet

Dupont (Pierre), 1821

Pierre Dupont naquit à Lyon il y a cent ans, le 24 juillet. Il se sentit des dispositions pour la poésie et de bonne heure il eut un

poème, *Les deux Anges*, couronné publiquement.

Un jour il se découvrit le talent du musicien, et se mit à faire des chansons, dont un grand nombre, *Les Boufs*, *Les Cents Louis d'Or*, et autres, le rendirent rapidement populaire. Gounod, qui l'avait entendu à ses débuts, l'encouragea fortement à exploiter cette veine si riche et s'occupa de lui trouver des éditeurs.

28 juillet

Grisi (Julia), 1811-1869

Né à Milan d'un ingénieur militaire qui avait servi sous Napoléon, la petite Julia fut élevée dans une atmosphère musicale. Une tante maternelle, Joséphine Grassini, était alors célèbre comme chanteuse.

La jeune artiste, après quelques études, débuta dans un opéra de Rossini, *Zelmira*, où ses aptitudes natives et la splendeur de sa voix lui gagnèrent les éloges du public et ceux de Rossini lui-même qui lui prédit dès lors un brillant avenir. Quelques années plus tard elle venait à Paris en rupture de contrat, et faisait le plus éclatant début dans *Sémiramis*, sous le patronage de Rossini. C'était une carrière triomphale qui s'ouvrait. Henri Heine, qui l'entendit à Paris en 1840, la proclamait « une rose entre les rossignols, un rossignol entre les roses ».

La Grisi avait une voix de soprano sonore et limpide, très égale et bien cultivée, qui gagnait en effet dramatique ce qui lui manquait de sympathie. Également à l'aise dans le comique et le tragique, elle brillait davantage dans les grands rôles du drame lyrique. En 1854, elle venait à New York avec le ténor Mario qu'elle avait épousée en 1840, pour inaugurer l'Académie de musique. Déjà sur l'âge leur succès fut médiocre et l'accueil plutôt indifférent.

« Il est temps de se retirer, avait dit Rubini, parce qu'il est trop tôt ! » De cet héroïsme Grisi fut incapable, les bornes de son ambition dépassèrent la durée de sa voix.

Musique et Musiciens à Québec

Souvenirs d'un amateur

PAR
N. LeVASSEUR

(suite)

Collige fragmenta ne pereant !

A la même époque des Glackmeyer, des Dessane, des Sabatier, des Blain de Saint-Aubin, Célestin Lavigueur, violoniste, figurait sur notre scène qu'il occupa pendant de nombreuses années. Il était tenu en haute estime et considération dans les masses populaires de l'ancienne capitale, estime et considération qu'il conserva pendant au moins un demi-siècle, jusqu'à son départ en 1879-80 pour aller demeurer chez l'un de ses fils à Lowell, dans l'Etat du Massachusetts.

Lavigueur naquit à Québec le 19 janvier 1830. Il vint au monde artiste dans le sens général du mot, poète dans toute la force du terme ; la muse Sapho dut être sa marraine.

A peine sorti de l'école primaire, il s'eprit du violon à un tel point que l'on songea vite à lui donner un professeur. Mais les professeurs de violon étaient rares à cette époque-là. Le jeune Lavigueur finit par prendre des leçons de M. François Huot, notaire de profession, et bon violoniste à ses heures. Ce fut son unique professeur, et à peu près la seule éducation musicale qu'il reçut.

Jusqu'alors le public québécois n'avait entendu comme violonistes que le suédois, Ole Bull, célébrité mondiale, et Camille Urso qui, la première fois qu'elle parut à Québec, en compagnie de son père, à la Salle de musique (devenue aujourd'hui garage d'automobiles), n'avait que dix-sept ans.

On comprend donc l'effet que produisit le jeune Lavigueur lorsqu'il fit son début à Québec sur la scène.

Il est malheureux que Lavigueur n'ait pas eu l'avantage d'une éducation musicale plus classique et étendue, car il avait un talent de haut vol et une imagination fertile. Il avait acquis, seul, une grande virtuosité, et le phrasé et son coup d'archet, parfois, avait le don de remuer vivement toutes les âmes sensibles.

De haute taille, mesurant bien ses six pieds, élégamment charpenté, à son entrée en scène, avant d'avoir touché son instrument favori, physiquement, il captait la sympathie de l'auditoire.

En 1863, le 19 janvier, il épousait Mlle Mary Childs, fille aînée de M. Childs, notaire, qui avait son étude, côte d'Abraham, en face du cap. De ce mariage naquirent quatre enfants : Emile-Célestin, violoniste, décédé le 31 août 1914 à Québec, Virginie, épouse de Odilon Drouin, Henri, de la maison Lavigueur et Hutchison, ancien échevin et maire de la cité de Québec, aujourd'hui député du comté de Québec aux Communes, et Eva, épouse de J.-E. Valin.

Son imagination était entièrement subjuguée par la poésie des choses ; tout ce qui était grand, gracieux et délicat dans la nature le ravissait et lui faisait oublier tous les soucis terrestres. Quand son imagination se montrait quelque peu rétive, à l'instar de maint grand poète et artiste, il ne se privait pas de l'aiguillonner artificiellement ; son auxiliaire alors était le bon vin. *In vino veritas !* Honni soit qui mal y pense !

Lavigueur avait une nature aussi facilement impressionnable que celle

d'un enfant ; le moindre contre-temps le rendait abattu, comme trois ou quatre paroles d'encouragement le remontaient au diapason. Il conserva toute sa vie la même mobilité d'impression. C'était, en chair et en os, une chanterelle.

Que de fois ne l'ai-je pas rencontré, sur la route de Beauport, au retour d'une excursion de chasse, et équipé de toutes pièces pour la circonstance.

Pas la moindre sarcelle, pas le plus petit canard dans sa gibecière. Il n'avait pas tiré un seul coup de fusil.

— Vous n'avez pas de gibier dans votre sac ; lui demandais-je ?

— Ne m'en parlez pas, mon cher, je n'y ai pas pensé. Il y a tant de ravissants points de vue à admirer ici et là, le long de la route et de la grève, et puis le lever du soleil sur tout ce paysage, je n'ai pas pensé un ins-



CELESTIN LAVIGUEUR

tant à me servir de mon fusil.

Si tous les chasseurs agissaient de cette façon-là, il y aurait encore des tourtes dans le pays.

Un jour, un comité de citoyens se forma pour organiser un grand concert à son bénéfice. Le concert eut succès complet et la recette fut rondelette. Frais payés et comptes en

souffrance de Lavigneur honorés, l'artiste reçut une fort jolie somme.

Deux jours après, Lavigneur montait de chez lui à la Haute-Ville en voiture. Il avait fait l'emplette, à bon marché, presque pour rien, dit-il, d'un cheval et d'un boghei. C'était la première fois que l'on voyait le violoniste québécois avec pareil équipa-

ge ; aussi, par prudence, je déclinai l'invitation qu'il me fit de l'accompagner.

* * *

Ses compositions se ressentent toutes de l'état d'âme qui dominait chez lui.

L'un de ses amis était feu Pierre-Gabriel Huot, notaire, ancien directeur des Postes à Québec. Un jour, Célestin Lavigueur et Pierre-Gabriel Huot disparurent de Québec. Où étaient-ils allés ? Leurs nombreux amis en étaient réduits aux conjectures les plus variées, lorsqu'un bon jour ils reparurent. Ils avaient passé une dizaine de jours à la Jeune-Lorette, au village dit des Sauvages alors. Comme il y avait une note de pension à solder, Lavigueur pria Huot de lui écrire une poésie sur la tribu huronne en ajoutant qu'il en écrirait la musique. Et voilà comment la note fut payée. *La Huronne*, imprimée chez Léger Brousseau Frères, rue Buade, tomba dans le répertoire canadien, y est restée et y restera encore longtemps.

Citons une délicieuse romance de sa composition, *Le nom de ma soeur*, et les compositions suivantes : *O Canada !* chant patriotique, *Donnez !* invitation à la charité, *Soyez la bienvenue*, dédié à la princesse Louise, *Thérèse la blonde*, *Amour*, *La Fiancée des bois*, opérette en trois actes, paroles de Pamphile Lemay, *Le petit ramoneur*, etc. Lors de sa mort, il était à finir un opéra en trois actes : *Les Enfants du Manoir*, œuvre patriotique dont il avait écrit le libretto.

Si Lavigueur avait la verve essentiellement poétique et patriotique, il écrivit cependant, musique et paroles, une chanson purement politique, que l'on chante encore et qui se fit entendre surtout à l'élection de l'hon. Wilfrid Laurier, en 1877, dans Québec-Est. On chante d'ailleurs encore,

Pas d'Thibault (bis)

C'est Laurier qu'il nous faut !

Célestin Lavigueur est décédé le 11 décembre 1885, à l'âge de 55 ans, chez l'un de ses fils, à Lowell (Mass.) où reposent ses cendres.

(à suivre)

N. LeVASSEUR.



La Vie musicale à Paris

LA MUSIQUE, désireuse de fournir à ses lecteurs une information de plus en plus complète, aura dorénavant un correspondant à Paris. Elle a eu la bonne fortune de s'assurer les services de M. Joseph de Valdor, — un nom bien connu de tous ceux qui lisent les revues musicales françaises, — qui, chaque mois, entretiendra nos lecteurs de la musique en France. Collaborateur au *Ménestrel* et au *Courrier Musical*, M. J. de Valdor, qui connaît l'Amérique pour y avoir fait un long séjour, est particulièrement bien placé pour nous tenir au courant de l'activité musicale si intense de notre ancienne mère patrie.

LORS de mon séjour à New-York (pendant une dizaine d'années), je m'imaginai que la ville géante du Hudson river dépasse toutes les capitales de l'Europe en activités musicales. Restez à Paris pendant une saison et je vous assure que vous n'aurez pas à vous plaindre. La quantité, — comme d'ailleurs partout — joue un rôle prépondérant, mais la ville-lumière se flatte également de posséder des musiciens et des artistes dont la valeur est incontestable.

Les Théâtres. — Notre vénérable musicien, M. André Messager, n'est plus à l'Opéra-Comique comme directeur artistique ; cela n'empêche pas l'auteur de *Véronique* de travailler assiduellement. On se plaît d'écrire des opéras modernes, modelées d'après les révolutionnaires musicaux. Beaucoup de bruit pour rien. M. Messager en admirateur d'opérette, — un art qui s'éteint, à notre regret — nous donne une œuvre qui est bien piquante, non moins plaisante. Elle s'intitule *La petite fonctionnaire*, tirée d'après une comédie de MM. Alfred Capus et Xavier Houx. Le livret est inférieur à la musique, mais, en traits généraux, la pièce n'a pas l'air endormie. Le théâtre Mogador où nous entendîmes cette opérette ne manqua pas d'attirer une foule intéressée dans tout ce que notre Messager entreprend.

Mlle Edmée Favart joua admirablement le rôle de la petite bureaucrate ; à son jeu plein de charme elle apporta une voix souple et agréable. M. Defreyne fut un Coquebin digne de son talent. En somme, une représentation brillante.

Les artistes sont des oiseaux volants. Hier on était à Québec, aujourd'hui, si cela est possible, on se trouve à Paris. La piquante cantatrice japonaise Mme Tamaki Miura, donna son concours à un bénéfice de retraite, à l'Opéra-Comique, pour M. Belhomme. Bien entendu elle exhiba son talent et sa voix, pas toujours souple, dans un acte de *Madame Butterfly*. Son succès mérité d'être appelé.

La Danse. — La danse jouit sa vogue. Le Théâtre des Champs-Élysées abrite les ballets suédois avec Jean Borlin, le fils naturel du roi Suédois, comme principal danseur. A l'Opéra, M. Fokine, aidé par sa femme Vera, dansèrent *Glaives*. Est-ce que l'étoile de ces danseurs pâlit ? Leur succès ne fut pas retentissant.

Du ballet il nous ne manque pas, ni de la musique bruyante. Au théâtre de la Gaité-Lyrique j'assistais à la première de *Chout* dont l'auteur, M. Serge Prokofieff, admirable pianiste, enrichit la littérature avec des sons cacophoniques, sauvages, bruyants, cubistes, révolutionnaires, etc. Vous y trouverez quelque chose d'original, mais d'une originalité énervante.

C'est Mlle Lydia Lopokwa qui obtint un succès bien mérité dans ses danses, particulièrement dans *L'Oiseau de feu* de Stravinsky.

Les Concerts. — On trotte du matin au soir et de salle en salle et la plume ne s'arrêtera pas. Les concerts sont nombreux, quelques-uns ne manquent pas d'intérêt. Beaucoup d'étrangers commencent à envahir nos salles de concerts.

Les Concerts symphoniques sont moins nombreux. Seul M. Rhené-Baton, avec son orchestre Padeloup, tient encore la baguette. Il poursuivit sa série à l'Opéra devant des foules croissantes.

M. Marcel Dupré donna trois récitals d'orgue. Je ne saurais pas trouver un autre qui l'égalé dans cet art. M. Dupré est un maître de l'instrument massif. C'est un classiciste par excellence. Dans les Pascailles, Toccatas et Fugues de Bach, comme dans les modernes, on ne trouvera pas un interprète plus idéal.

M. Joseph Bonnet, encore à l'orgue, et de retour d'Amérique, eut son succès dans les cinq récitals, mais M. Dupré enleva les honneurs.

Le géant du pianoforte M. Edouard Risler, qui doit faire une tournée en Amérique, donna plusieurs récitals avec des résultats retentissants.

Mlle Vera Janacopoulos, soprano brésilienne, parut dans plusieurs concerts. A part d'une interprétation artistique et une voix agréable, sa vocalisation défectueuse enleva le succès de ses auditions.

Beau succès, du reste bien mérité, pour Mme Yvonne Astruc dans son récital de violon. Je la place parmi les meilleures femmes violonistes.

Les directeurs de l'Opéra Comique se proposent de présenter un nouvel ouvrage de M. Samuel Rousseau, compositeur de *Taras Boulba*. Ce sera *Le Hulla*, tiré d'après André Rivoire.

On commence à commémorer les musiciens. On se plaisait de bâtir des statues politiques mais c'est le tour du musicien. La mémoire, d'Alexandre Guilmant, le maître suprême de l'orgue, vient d'être perpétré par une statue inauguré au Trocadéro. C'est le sculpteur Thémissen qui acheva le monument artistique. Inutile d'ajouter que plusieurs personnalités marquantes assistèrent à la cérémonie.

Enregistrons le décès de Mme Cécile Simonnet, autrefois créatrice de *Le Roi d'Ys* et *Le Rêve*.

Je vous signale le retour triomphal de M. Jacques Thibaud, l'incomparable maître de l'archet. Il fut applaudi dans deux récitals donnés dans la salle Gaveau. MM. Gabriel Pierné et G. Samazeuilh donnèrent leurs concours.



"Les Troyens" à l'Opéra

On refuse à M. Rouché, le directeur de la salle Garnier, une subvention plus généreuse, mais ses efforts en faveur de la musique française se multiplient. Le dévouement du directeur de l'Opéra va jusqu'à ses poches, car c'est bien son argent que la grande maison avale.

Nous voici donc privilégiés d'entendre pour la première fois l'œuvre formidable de Berlioz "Les Troyens". C'est Nancy qui les donna entièrement l'année passée. Paris vint après. J'ignore la durée d'une représentation textuelle des *Troyens*, mais les coupures apportées à la partition dénotent de la sagesse, et c'est dans ces conditions favorables que le monument musical de notre génie fut présenté pendant le mois de juin devant une assistance loyale.

Il faudrait de la place pour commenter tous les passages. Je me contenterai d'analyser quelques fragments qui paraissent immortels. L'opéra contient neuf tableaux et le drame musical manque d'action, mais il y a des passages musicaux ravissants de beauté et de l'expression fort touchante. Je vous citerai le beau passage de Cassandre, «Malheureux roi,» l'air ardent de Didon, "Adieu chère cité" puis "Nuit d'extase infinie" qui fait ressortir un amour idéal. Le départ d'Enée pour l'Italie est fulminant. Voici l'apparition d'Hector, d'une grandeur simple, irrésistible, aussi belle dans la partie soliste comme dans celle de l'orchestre. Grâce aux sacrifices généreux, la mise en scène dépassa en beauté bien des représentations. Le décor peint par M. Piot est merveilleux.

Tout d'abord ce fut M. Philippe Gaubert qui enleva les honneurs artistiques. De sa baguette précise il fit ressortir la partition de Berlioz dans toute sa beauté, il dirigea la distribution de sa maîtrise habituelle.

Parmi ceux qui contribuèrent aux parties solistes notons M. Franz dans le rôle d'Enée et Mme Isnardon dans la fille d'Hécube. Quoique ayant un rôle bien limité, M. Rouard chanta Chorebe d'un art personnel. Mlle Jozategui est bien dans la partie vocale, mais moins expressive dans son jeu.

La reprise de "Castor et Polux" donna l'occasion à Mlle Lubin dans le rôle de Telaire de déployer à nouveau ses ressources vocales. Un mot de louange pour Mlle Mireille Berthon.

A l'Opéra-Comique on reprend l'œuvre intéressante de M. Levadé, "La Rôtisserie de la Reine Pédauque". Mlle Davelli est une adorable Jahel.

Au Théâtre des Champs-Élysées, nous entendîmes "L'Homme et son désir" poème de M. Paul Claudel, musique de M. Darius Milhaud. Pour le dernier je me contenterai d'ajouter qu'il marche de mal en pis. Musique bruyante, même énervante. La chorégraphie fut interprétée par M. Jean Borlin et l'orchestre fut dirigé par M. Inghelbrecht.

Les concours du Conservatoire commencèrent au moment où la saison musicale vient d'achever, donc il y a très peu à relater sur les concerts.

Au début de la saison prochaine aura lieu la reprise d'"Ascanio" de M. Saint-Saëns, qui sera dirigé par M. Reynaldo Hahn, le très connu chef d'orchestre.

**

L'inauguration des Hautes-Etudes Musicales de France, réservée aux artistes Américains, eut lieu le 26 juin devant le Ministère de l'Instruction Public et les membres de la Municipalité de Fontainebleau. Plusieurs discours furent prononcés par le maître Saint-Saëns, Damrosch, directeur de la Symphonie de New York, M. Léon Bérard, Ministre de l'Instruction Publique et M. Dumesnil, le maire Fontainebleau. On entendit ensuite un concert où se fit apprécier la chorale de l'Université d'Harvard.

**

Reprise heureuse, à l'Opéra, de "La Peri" de M. Paul Dukas, interprétée brillamment par la grande danseuse Mme Anna Pavlowa. Dans la même soirée fut donné également "Chloé et

Daphnis" de M. Maurice Ravel, avec M. Fokine et Mme Véra Fokini. Tous deux remportèrent un vif succès. M. Philippe Gaubert se distingua à nouveau au pupitre de chef d'orchestre.

**

Aux Champs-Élysées, le concert des "Bruiteurs," futuristes Italiens, mit en relief des imitations du vent, de la mer, des autos et, enfin, des ménageries. Les inventeurs de cette musique, MM. Luigi Russolo et Marinetti peuvent se flatter d'avoir dépassé leur collègue M. Darius Milhaud. Je me demande quel futur généreux acceptera en bonne foi cette musique qui est l'incarnation d'une imagination bien pauvre.

**

La saison musicale fut officiellement conclue par les concerts de MM. Thibaud, Casals et Cortot.

Joseph de Valdor

Paris, Juin 1921.



MUSIQUE D'ÉGLISE

Instruction de S. S. Pie X sur la musique sacrée

SOMMAIRE :

Maîtres de chapelle, organistes, chantres. — Formation, honoraires, devoirs. — Membres du clergé. — Académies, couvents, collèges.

Le maître de chapelle se forme : il ne s'improvise pas. Cette formation suppose des aptitudes natives et de la bonne volonté d'une part, de la culture et des études d'autre part. Ces dernières ne vont pas sans quelques frais assez considérables.

Dans quelle paroisse ne se trouve-t-il pas quelque sujet bien doué, susceptible de bonne formation musicale ?

Est-il si difficile, alors, d'établir à l'avance par contrat, un engagement réciproque entre la fabrique et le candidat ?

L'une avancerait les fonds nécessaires à l'éducation musicale exigée, et le musicien devenu compétent rembourserait graduellement par ses services les sommes versées pour lui.

Chacun y trouverait son compte : le maître de chapelle, pour se préparer convenablement à ses fonctions, la paroisse, afin de s'assurer d'une plus réelle compétence.

Quant aux maîtres de chapelle solidement équipés et capables de répondre aux multiples exigences de leurs fonctions, — oiseaux d'espèce très rare, vu qu'on s'est assez peu préoccupé jusqu'ici de ce genre d'aviculture musicale — il ne faut pas lésiner avec eux lorsqu'ils nous tombent sous la main.

Sur ce terrain toutefois, entendons-nous bien et gardons-nous de toute confusion.

Pour établir équitablement les honoraires, il faut avoir égard aux études faites à cet effet, à la somme de temps que requiert le recrutement et la formation du personnel chantant, surtout s'il y a des enfants, car alors la tâche se double ; il faut en outre tenir compte des répétitions hebdomadaires partielles ou générales, de la constitution du répertoire courant, et enfin de la quantité des exécutions données mais surtout de leur qualité.

Ces différents points serviront de base,

il ne saurait y en avoir d'autres, pour fixer la rétribution le plus équitablement possible. Selon la somme plus ou moins grande de loisirs laissés disponibles par ces fonctions on fixera les émoluments. Le titulaire ne saurait exiger que la fabrique lui serve une sorte de pension alimentaire, pour des attributions qui laisseraient libre, et par conséquent utilisable fructueusement, une partie fort notable de son temps.

Par contre, il ne faudrait pas le tenir rigoureusement à la portion congrue et lui mesurer trop parcimonieusement les "honoraires".

Que ce dernier terme, bien expressif, invite qui de droit à traiter «honorablement» le titulaire d'un poste honorable, surtout quand sa compétence est bien reconnue.

Quant au maître de chapelle, — et la remarque s'adresse à l'organiste et spécialement aux chantres, — s'il croit en son for intérieur qu'il n'est pas *apprécié* à sa véritable valeur, qu'il se rappelle alors, — c'en est le temps et l'apropos, — que pour les dons précieux de musicien par lui reçus de Dieu, il doit une juste dîme : ce sera la différence entre le salaire versé de fait et celui qu'il jugerait plus juste de se voir attribuer.

Avec les modifications voulues, les observations précédentes s'appliquent aux organistes.

Pour le grand nombre, dans les paroisses rurales surtout, ce qu'il faut exiger c'est la science de l'accompagnement, pour le grégorien et la musique, plutôt que la virtuosité dans l'exécution de pièces brillantes. C'est là qu'il faut placer la véritable utilité et la valeur réelle d'un bon organiste.

Les Chantres

Le matériel vocal de nos églises est plus ou moins disparate en composition : les voix d'hommes et les voix d'enfants. La première catégorie se subdivise en deux : les chantres d'ancien style, à voix forte, et presque tou-

jours forcée, à diction empâtée et prononçant à la française ; les jeunes, de la génération présente, déjà initiée quelque peu du moins à l'interprétation du grégorien et à l'accentuation véritable ainsi qu'à la prononciation romaine.

Ce sont les derniers qu'il importe de cultiver comme susceptibles de formation. Quand aux anciens, hors quelques exceptions, il est à peu près impossible d'arriver avec eux à des résultats satisfaisants même aux prix d'études persévérantes.

Les voix d'enfants devraient être davantage utilisées, à conditions néanmoins de recevoir au préalable quelque formation absolue indispensable.

En combien d'endroit ne laisse-t-on pas s'égosiller au sanctuaire ou à l'orgue ces pauvres petits qui ne savent pas mieux et qui se fatiguent lamentablement en criant à pleins poumons ! — C'est quasi l'abomination de la désolation. Il leur faudrait une direction ferme mais surtout éclairée. Où la prendre ?

Couvents et Académies

Reconnaissons-le, depuis dix ans un élan notable dans la vraie direction a été imprimée en nos couvents et académies par le personnel préposé à la direction du chant. Le point capital de la formation vocale des enfants garçons est cependant en souffrance ici et là. Pourquoi ? Faute de compétence puisée à des sources autorisées, bien informées et basées sur l'expérience. Ainsi qu'il a été remarqué antérieurement, il n'existait guère jusqu'ici de traité français sur l'éducation vocale des voix de jeunes garçons.

Par suite un détestable empirisme sévissait qui consiste à *seriner* quelques pièces et à les faire exécuter " *au petit bonheur* ", ce qui revient à dire " *au grand malheur* " des exécutants et des auditeurs.

— " Chantez fort ; n'ayez pas peur ; allez-y " : autant de recommandations qui pleuvaient, alors que justement il faut s'en garder pour ne pas fouetter la fougue, déjà si difficile à contrôler, de ces jeunes *poussins*.

Le dressage spécial des voix de garçons ne s'improvise guère et ne se devine pas. Il faut une initiation qui s'obtient par la lecture et par des auditions de voix correctement formées, et habituées à l'émission en voix de tête développée dans toute l'étendue de l'organe.

La respiration, base du beau chant, est d'ordinaire tout à fait négligée, alors que pour les enfants, elle doit être minutieusement réglée. De même l'articulation, trop molle, et la juste émission des voyelles et leur vrai timbre, sont constamment à surveiller. Tous ces détails doivent être connus d'avance, et donc appris et pratiqués de ceux qui sont préposés au chant des petits, sous peine de gâcher l'œuvre et les voix.

La lecture courante du latin à l'italienne avec la bonne accentuation s'impose également. Ce dernier point est l'objet de soins particuliers dans l'excellent Manuel grégorien du Fr. Raymondien, récemment édité.

En résumé, il y a, de toutes parts, un réveil et un progrès consolant sur ce point du chant des jeunes, mais il ne faudrait pas s'arrêter à mi-côte.

Membres du Clergé

Après les maîtres de chapelle et les chœurs c'est aux membres du clergé que s'adresse la recommandation de favoriser la réforme du chant d'église et le retour aux vraies traditions de la musique liturgique. Sans être injuste, on peut dire que chez le « *devoto femineo sexu* » la recommandation semble avoir eu plus d'emprise. En général, les religieuses se sont mises au pas avec plus d'ardeur et d'entrain, sauf peut-être pour le cantique français où l'abus des *sucrerics* est plus à craindre et plus répandu.

Evidemment c'est le clergé en bloc, séculier ou régulier, hommes et femmes, qui est directement concerné dans cette question et, par suite, spécialement intéressé au succès d'une réforme appelée à renouveler ou du moins entretenir le véritable esprit liturgique.

Nul donc, du premier jusqu'au dernier, ne saurait demeurer indifférent à cette grande œuvre à laquelle il lui faut coopérer de toutes ses forces.

Et par quels moyens ?

D'abord, en se conformant d'esprit aux intentions qui ont inspiré ce règlement opportun ; et donc, en reprenant tout sentiment, artistique ou autre, contraire à ces dispositions. En encourageant toutes les mesures propres à affectuer cette réforme, partout où elle est nécessaire, et elle l'est un peu partout.

(à suivre)

C.-H. Lefebvre, S. J.

Conférences Grégoriennes

Septième entretien

Les Dénominations du Chant Liturgique (suite)

V. — L'Édition Vaticane, pure et simple, contient le Chant Grégorien restauré.

"Notre Mère la Sainte Eglise, qui a reçu de Dieu la mission de former les âmes des fidèles à une vie toute sainte, a de tout temps et avec grand profit utilisé, pour atteindre un but aussi glorieux, les secours que lui offre la liturgie sacrée. Ce faisant, soucieuse d'éviter une variété source de désaccords, et de maintenir au contraire dans toute sa plénitude l'unité qui donne au corps mystique du Christ la force et la beauté, elle a cherché sans cesse à sauvegarder soigneusement les traditions anciennes."

Ainsi débute la Préface de l'édition papale officielle du chant romain. Dès les premiers mots on constate que l'Eglise entend user de ses droits dans la confection de sa prière liturgique chantée: appel à "l'unité", "souci d'éviter une variété source de désaccords". "Ce que l'Eglise se réserve, c'est de fournir et de prescrire aux fidèles le texte de chant sacré." (Ibid). Et pour l'utilité de ceux qui auront à se servir de ses livres de chœur, elle fournit des "indications sur la notation particulière du chant grégorien et sur la manière de la bien interpréter." (Ibid). L'Eglise veut du chant; elle veut le chant grégorien; elle le veut interprété d'après les règles qu'elle fixe dans la Préface de son édition vaticane. Etudions et précisons cette volonté.

Le 4 août 1903, le cardinal Sarto est élu pape et prend le nom de Pie X. Le 22 nov., il proclame un Motu Proprio, "code juridique de la musique sacrée." Les mélodies grégoriennes y sont bien traitées: "Toutes les qualités, religieuses et artistiques, que doit posséder la musique sacrée se rencontrent au suprême degré dans le chant grégorien, qui est, par conséquent, le chant propre de l'Eglise romaine." Ces éloges étaient un présage fatal pour la Médicéenne.

Avec 1903, son monopole expirait. Dès le 8 janv. 1904, Pie X déclare abolis les privilèges de Pustet. Le 24 févr. 1904, les éditions de dom Pothier sont reconnues par la S. C. R. conformes au Motu Proprio.

La Pustet était officiellement décédée; mais deux éditeurs parisiens projetaient une collection unique de livres de chant pour les diocèses français. Pie X devança le mouvement. Il profita de l'enthousiasme que produisirent les incompara-

bles fêtes du centenaire de saint Grégoire le Grand (avril 1904) dirigées par dom Pothier, pour proclamer, le 25 du même mois, un Motu Proprio qui ordonnait la confection d'une édition catholique. Il publiait en même temps la liste des dix membres et des dix consultants d'une commission appelée Vaticane, chargée d'en conduire l'exécution. Dom Pothier, abbé de Saint-Wandrille, en était nommé président. Le 22 mai, Pie X signa le décret "Ex quo tempore" adressé à dom Delatte, abbé de Solesmes, qui confiait à la Congrégation bénédictine de France la rédaction de l'édition typique devant être soumise à l'approbation de la commission vaticane.

Du 6 au 9 sept. 1904, se tint la première réunion de ladite commission, à Appuldurcombe, (Ile de Wight). On s'y occupa de la rédaction, non encore terminée, du Kyriale, et des principes à appliquer dans le choix des variantes mélodiques. On ne retint que ce qui était purement traditionnel et artistique. Toutes autres formes "appartenant à une école particulière, n'ont pas droit à faire loi et à s'imposer, en ce qu'elles présentent de particulier, à la pratique universelle, dans une édition typique et officielle. Ainsi en avait jugé dès son début la commission pontificale." (Lettre officielle du card. Merry del Val à M. Widor, 16 janv. 1906)

C'est alors que commencèrent à se manifester certaines divergences de vues, comme s'était déjà manifesté, dans les livres de chant, un courant distinct de celui qui, avec dom Pothier, avait donné le Graduel et produit de si beaux résultats pratiques. Je ne m'étendrai pas sur les discussions scientifiques des paléographes, et rapporterai seulement que c'est après avoir pris connaissance des principes des deux écoles que Pie X confirma avec une autorité décisive, la haute direction des travaux à dom Pothier.

Quant aux malheureuses divergences dans la notation qui ont divisé les grégorianistes en deux camps, celui qui est pour l'édition vaticane, celui qui est pour les épismes de dom Mocquereau ajoutés à la Vaticane, je n'indiquerai que quelques mots.

D'où venaient ces épismes? Quelques-uns représentent un choix personnel et une interpré-

tation de certains signes d'une classe de manuscrits. Les autres traduisent simplement une théorie moderne ou plutôt l'application moderne et personnelle faite par dom Mocquereau du principe, admis par dom Pothier, des subdivisions binaires et ternaires. Ces nouveautés prirent corps dans les éditions propres à Solesmes, appelées "abusivement rythmiques", dit le décret du 25 janvier 1911. La commission vaticane, où figuraient de savants musiciens et paléographes, se refusa à l'admission de ces signes dans l'édition officielle qui, avec sa notation et ses règles simples et pratiques, "offrait toutes les garanties nécessaires et suffisantes pour une bonne exécution des mélodies traditionnelles" (Chan. GrosPELLIER)

En 1905, le Kyriale vatican allait paraître. La S. C. R., le 11 août le présentait en ces termes: "Cette édition vaticane doit être regardée par tous comme l'édition typique, de telle sorte que désormais les mélodies grégoriennes contenues dans les éditions à venir des livres de chant devront être exactement conformes à cette édition typique, sans y rien ajouter, retrancher ou modifier."

Dès l'apparition du Kyriale, une campagne de dénigrement tenta d'entraver la marche régulière des publications vaticanes. On représenta l'édition officielle comme provisoire. La "Koelnische Volkszeitung" s'était fait le porte-voix de ces "affamés et assoiffés de la justice." Par ordre du Saint-Père, le card. Merry del Val en écrivit au card. Fischer, arch. de Cologne, le 26 janv. 1906: "... L'Ed. vatic. ne doit pas seulement servir pendant un temps: elle est vraiment et proprement l'éd. authentique, et qui, hic et nunc, doit devenir universelle. Ce qui n'empêchera pas le Saint-Siège, quand il le jugera à propos, d'y faire les modifications nécessaires, mais ce ne sera pas de sitôt." La pensée de l'Eglise est là très claire.

Dans une autre lettre officielle, Pie X, par la main de Mgr Panici, secr. de la S. C. R., confirma aux éditeurs de la Société Parisienne, MM. Biais, Lecoffre et Lethielloux, les intentions expresses du Saint-Siège. "L'éd. vat. typique, avec sa notation la plus pure et traditionnelle, donnant le rythme de la tradition, renferme, sans doute, les indications nécessaires et suffisantes pour la pratique." Il ajoutait, dans une communication ultérieure, par la voie du secr. d'Etat aux mêmes éditeurs: "Messieurs, Sa Sainteté n'a eu que des paroles de louange pour de telles publications, qui, ne présentant d'additions d'aucune sorte, sont véritablement conformes à la susdite éd. vat."

Le "Commune Sanctorum" parut en 1907, et le "Liber Gradualis" en 1908. Un décret du 8 avril 1908 imposa comme immédiate l'introduction de la Vat. "Ce décret prescrit l'usage de ce Graduel vat. dès maintenant....." Il donna force de loi non seulement à la notation, mais aux principes d'exécution énoncés dans la Préface du Graduel.

Les décrets se succèdent plus pressants, plus affirmatifs. Ils atteignent tout ce qui contredit ou infirme ces principes de rythme grégorien. Celui du 25 janv. 1911, en particulier, est à relire. On y trouve, pour la enième fois répétée, cette affirmation: "L'éd. vat. des livres liturgiques grégoriens, telle qu'elle a été publiée par l'Autorité Apostolique, avec sa notation traditionnelle et avec les règles mises en tête du Graduel Romain, contient plus que suffisamment ce qui peut procurer une exacte exécution du chant liturgique." (Art.1). La Semaine Religieuse de Québec, 17 mars 1921, a publié in extenso cet important document, qui n'a pas encore été rapporté par Rome dans sa teneur substantielle. Sur les instances des intéressés, la S. C. R. se décida à tolérer les éd. rythm. en les considérant comme "livres d'étude": in "subsidiis scholarum cantorum". En insistant sur la formule, le décret du 13 juin 1919 en précise la portée. Dans une autre réponse sollicitée par l'intermédiaire d'un évêque, la Revue de M. Rousseau, organe des éd. ryth., obtint une note sensiblement restrictive si on la compare à la demande. Demande: "Peut-on continuer à conseiller aux lecteurs de la Revue de s'attacher à ces signes?" Réponse: "Rien ne s'oppose à ce que l'on ajoute dans son particulier des signes à l'éd. vat." (Décr. du 27 avr. 1911) C'était une fin de non recevoir. Résumons. Question de droit: la vaticane pure et simple est imposée officiellement, et les éd. "rythm." sont seulement tolérées au titre précaire mentionné. Les "faits incontestables", mais "explicables" de "l'Ecole de musique romaine" et du "mandement de févr. 1912," n'ont aucune valeur juridique dans le débat.

Les livres officiels ont continué à paraître: en 1911, l'Antiphonarius, en 1916, les Cantus Passionis D. N. J. C. Les travaux du Responsorial sont très avancés. Avant peu, le chant liturgique sera au complet restauré.

On le voit, la Vaticane est à l'heure présente l'arche du salut de la restauration grégorienne. On lui reproche de n'être pas assez précise. Ce n'est pas le dire de Rome, ni celui de la comm. vat. ni celui d'un grand nombre de spécialistes.

Si l'avenir démontre clairement un vice mortel dans sa confection, il sera temps de l'améliorer ; mais, dit Rome: "Non proximo tamen tempore" ce ne sera pas de sitôt. Donc, Obéissance et Travail sont les deux voies ouvertes aux bonnes volontés en face de la tâche commune qui s'impose à tout chrétien : faire triompher la Vaticane.

Les désirs et les volontés formelles de la sainte Eglise sont marqués par une série de documents inéluctables. Nous ne pouvons et ne devons que penser et agir comme elle. Aussi, rejetons tout chant liturgique, ou toute interprétation du chant liturgique, qui s'oppose aux directions de la Préface de l'éd. vat. Nous en avons le droit, sinon le devoir.

"S'instruire de ce que pense et de ce que veut l'Eglise", dit dom Guéranger, tel est le moyen de louer Dieu "par les seuls et même rites de chants". (Clément VIII, Bulle " Cum in Ecclesia, par. 1)

Avec l'Eglise, aimer la Vaticane pure et simple, la prôner, la défendre, travailler à sa diffusion, c'est bien là cette obéissance "en esprit et en vérité" dont nous recherchons la pratique plus que a formule.

"N'est-ce pas chose louable de faire l'apologie de l'unité dans les choses de la religion ?" (Dom Guéranger, Inst. lit., préface) Donc, pour la Vaticane du Pape, " humero uno et anima una !"

Fr. Raymondien, E. C.



BIBLIOGRAPHIE MUSICALE

"Souhait Nuptial" par M. Auguste Schuller



Voici, pour messe de mariage, un chant qui pourra reposer nos oreilles du Noël de Choudens, un peu fané. Sur trois gentilles strophes de l'abbé Arthur Lacasse, le compositeur, musicien de race doublé d'un harmoniste bien moderne, édifie une mélodie de large envergure soutenue par un accompagnement très en dehors.

Les mêmes thèmes, légèrement modifiés comme il convient pour soutenir l'intérêt, réapparaissent et passent en rappel de l'accompagne-

ment à la voix. Le texte musical serre de près le texte littéraire qu'il déclame avec un rare justesse d'accentuation.

M. Auguste Schuller est assurément un maître et n'en est pas à ses débuts. Les barytons, pour qui la pièce est écrite, y trouveront un travail intéressant et aussi l'accompagnateur, au piano ou à l'orgue, car, sans être ultra difficile, ce morceau demande tout de même une étude approfondie.

O. B.

LE CHANT

Faut-il commencer jeune à étudier le chant ?

Si l'élève n'ose pas ou n'abuse pas des renforcements, s'il développe son timbre vocal, s'il cherche uniquement à chanter ample, loin et large, sans chercher à chanter fort, s'il chante avec la voix qu'il a et s'il ne s'efforce pas de l'agrandir et de se faire, trop jeune, une tessiture qui ne pourra se confirmer qu'à sa majorité physiologique — en un mot si l'élève ne chante qu'en voix libre, — plus tôt il commencera mieux cela vaudra pour lui. On peut chanter bien sans avoir encore sa voix complète, et si la voix doit se faire, c'est assurément en chantant qu'elle se fera le mieux. — Mais si l'on apprend mal à chanter on apprend aussi à mal chanter, et la voix se forme mal chez le mauvais chanteur. La voix doit mûrir, et le chanteur bien guidé est celui qui sait attendre. Le tout se résume en ceci ; chantez avec la voix que vous avez et non avec celle que vous n'avez pas ; c'est ainsi que vous développerez votre vraie voix et que vous acquèrerez progressivement ce qui vous manque sans rien perdre de ce que vous avez.

La mue, la formation, quand elles ne troublent pas profondément l'état général, ne gâtent pas la voix, si elle est laissée libre et non forcée. C'est même à ce moment qu'elle se forge,

pour ainsi dire. Il s'agit de surveiller son évolution, et d'attendre qu'elle se fixe, sans se laisser tromper aux caractères passagers qu'elle peut affecter à ce moment. Si la santé générale est troublée profondément, suspendez les études, cela va sans dire ; mais si l'évolution est normale, ne craignez pas de travailler modérément et sagement. Tantôt, surtout chez le garçon, la voix tombent, devient rauque et grave, la tessiture se déplace ; suivez-là. Si elle doit remonter, cela se fera de soi-même si, je le répète, vous ne chantez qu'en voix libre, sans chercher des renforcements, qui, dangereux dans la voix adulte, sont très dangereux dans la voix qui mue. Beaucoup de ténors gardent leur voix de soprano très longtemps et il est évident qu'ils doivent peu à peu l'abandonner à mesure qu'elle les abandonne elle-même ; mais ils ne doivent pas se tromper à la facilité qu'ils possèdent encore de donner les sons aigus pour renforcer en gorge et en nez le haut de la voix de ténor qui leur pousse. Soprano ou ténor, ils ne doivent chanter qu'en voix libre ; c'est dans cette attitude vocale que la voix se trempe et se définit.

PIERRE BONNIER

(*La Voix et sa culture physiologique*).

ÉCHOS ET NOUVELLES



Le « Prix d'Europe »

Il a été obtenu par M. Auguste Descarries, de Montréal, pour le piano.

Fils de M. J.-A. Descarries, avocat et ancien député de Châteauguay aux Communes, Auguste Descarries est né en 1896. Il a fait ses études au Collège Loyola et doit son éducation musicale à MM. Arthur Letondal et Alfred Laliberté. En vedette parmi les jeunes musiciens montréalais, M. Descarries est à la fois pianiste et organiste; il est présentement organiste de l'église de l'Immaculée-Conception.

Le « Prix d'Europe », qui consiste en une bourse assurant un séjour de deux ans à Paris, est octroyé chaque année à l'élève de piano, orgue, violon, violoncelle ou chant, qui conserve le plus de points dans un concours spécial, lequel comporte un examen écrit et une exécution selon la spécialité du concurrent.

Ceux qui prirent part à l'épreuve de cette année, outre M. Descarries, étaient Mlles Marie Messénie et Marie-Ange Faille, pianistes, et Camille Bernard, soprano.

Le jury était formé de MM. Arthur Letondal, Achille Fortier, Raoul Paquet, Léon Dessane et Edmond Trudel.

Il nous fait plaisir de signaler le très vif succès obtenu par Mlle Messénie, élève de Mme Berthe Roy, de Québec, qui a fait un concours exceptionnellement brillant.

A l'Académie de Musique

L'Académie de Musique de Québec a tenu son assemblée générale le 13 juin dernier. Ont été élus membres du Bureau de direction : MM. J.-A. Gilbert, président ; Arthur Letondal, vice-président ; Edouard Lebel, secrétaire ; J.-Arthur Paquet, trésorier.

L'Académie a chargé son président, M. Gilbert, actuellement en Europe, de faire les démarches nécessaires pour conclure un arrangement avec une école de musique de Paris dans le but de rendre plus fructueuses les études de ses boursiers du « Prix d'Europe ». Il est très probable que M. Gilbert aura recours à la Schola Cantorum dirigée par M. Vincent d'Indy.

Mme Jeanne Dusseau à l'Opéra

Une artiste canadienne, Mme Jeanne Dusseau, a été engagée par la « Chicago Opera Association ». Mary Garden a laissé entendre que des rôles importants lui seront confiés pour la saison prochaine.

Elève de Carboni pour le chant, Mme Dusseau a étudié l'art dramatique sous la direction de Jacques Coini. Elle jouit d'une solide réputation à Toronto et dans l'ouest du Canada et des Etats-Unis où elle a fait plusieurs tournées de concert.

Mme Dusseau possède une riche voix de soprano lyrique et son talent constituera un précieux appoint pour l'opéra et un nom nouveau à ajouter à la liste des chanteurs en vedette que le Canada a fournis.

A Londres

La saison d'été ne voit point, cette année, le festival accoutumé de grand opéra qui depuis un siècle occupait la vie de la société londonnienne. Les directeurs de l'opéra ont jugé à propos d'abandonner la saison d'été à cause de la grande difficulté de se procurer de bons artistes et de l'entretien très onéreux du théâtre.

Le Grand Opéra de Londres marche de déficits en déficits, ne recevant qu'un appui éphémère de la population et des mélomanes qui refusent de payer les hauts prix d'entrée devenus nécessaires. La crise des chanteurs d'opéra se fait particulièrement sentir en Europe depuis les désastres de la guerre, car les artistes sont attirés aux Etats-Unis où on leur offre des cachets très alléchants avec des engagements de longue durée.

Il est rumeur que la troupe d'opéra de Chicago aille faire une courte saison à Londres. Du moins, Mme Mary Garden, actuellement en Europe, a tenté une démarche dans ce sens et fait des offres aux directeurs de Covent-Garden. D'un autre côté, Mrs. Beddington, une riche anglaise qui patronne les beaux-arts, vient d'engager des pourparlers avec la « Carl Rosa Company » pour une série de représentations à l'automne.

ÉCHOS ET NOUVELLES



Le " Prix d'Europe "

Il a été obtenu par M. Auguste Descarries, de Montréal, pour le piano.

Fils de M. J.-A. Descarries, avocat et ancien député de Châteauguay aux Communes, Auguste Descarries est né en 1896. Il a fait ses études au Collège Loyola et doit son éducation musicale à MM. Arthur Letondal et Alfred Laliberté. En vedette parmi les jeunes musiciens montréalais, M. Descarries est à la fois pianiste et organiste; il est présentement organiste de l'église de l'Immaculée-Conception.

Le «Prix d'Europe», qui consiste en une bourse assurant un séjour de deux ans à Paris, est octroyé chaque année à l'élève de piano, orgue, violon, violoncelle ou chant, qui conserve le plus de points dans un concours spécial, lequel comporte un examen écrit et une exécution selon la spécialité du concurrent.

Ceux qui prirent part à l'épreuve de cette année, outre M. Descarries, étaient Miles Marie Messénie et Marie-Ange Faille, pianistes, et Camille Bernard, soprano.

Le jury était formé de MM. Arthur Letondal, Achille Fortier, Raoul Paquet, Léon Dessane et Edmond Trudel.

Il nous fait plaisir de signaler le très vif succès obtenu par Mlle Messénie, élève de Mme Berthe Roy, de Québec, qui a fait un concours exceptionnellement brillant.

A l'Académie de Musique

L'Académie de Musique de Québec a tenu son assemblée générale le 13 juin dernier. Ont été élus membres du Bureau de direction : MM. J.-A. Gilbert, président ; Arthur Letondal, vice-président ; Edouard Lebel, secrétaire ; J.-Arthur Paquet, trésorier.

L'Académie a chargé son président, M. Gilbert, actuellement en Europe, de faire les démarches nécessaires pour conclure un arrangement avec une école de musique de Paris dans le but de rendre plus fructueuses les études de ses boursiers du «Prix d'Europe». Il est très probable que M. Gilbert aura recours à la Schola Cantorum dirigée par M. Vincent d'Indy.

Mme Jeanne Dusseau à l'Opéra

Une artiste canadienne, Mme Jeanne Dusseau, a été engagée par la «Chicago Opera Association». Mary Garden a laissé entendre que des rôles importants lui seront confiés pour la saison prochaine.

Elève de Carboni pour le chant, Mme Dusseau a étudié l'art dramatique sous la direction de Jacques Cœni. Elle jouit d'une solide réputation à Toronto et dans l'ouest du Canada et des Etats-Unis où elle a fait plusieurs tournées de concert.

Mme Dusseau possède une riche voix de soprano lyrique et son talent constituera un précieux appoint pour l'opéra et un nom nouveau à ajouter à la liste des chanteurs en vedette que le Canada a fournis.

A Londres

La saison d'été ne voit point, cette année, le festival accoutumé de grand opéra qui depuis un siècle occupait la vie de la société londonienne. Les directeurs de l'opéra ont jugé à propos d'abandonner la saison d'été à cause de la grande difficulté de se procurer de bons artistes et de l'entretien très onéreux du théâtre.

Le Grand Opéra de Londres marche de déficits en déficits, ne recevant qu'un appui éphémère de la population et des mélomanes qui refusent de payer les hauts prix d'entrée devenus nécessaires. La crise des chanteurs d'opéra se fait particulièrement sentir en Europe depuis les désastres de la guerre, car les artistes sont attirés aux Etats-Unis où on leur offre des cachets très alléchants avec des engagements de longue durée.

Il est rumeur que la troupe d'opéra de Chicago aille faire une courte saison à Londres. Du moins, Mme Mary Garden, actuellement en Europe, a tenté une démarche dans ce sens et fait des offres aux directeurs de Covent-Garden. D'un autre côté, Mrs. Beddington, une riche anglaise qui patronne les beaux-arts, vient d'engager des pourparlers avec la « Carl Rosa Company » pour une série de représentations à l'automne.

— Parmi ses œuvres inachevées, Déodat de Sévérac laisse une *Jeanne d'Arc* dont la guerre interrompit le travail et qu'il ne put reprendre depuis lors.

— A la suite de la mort de Dom Besse, la rédaction de la revue *La vie et les arts liturgiques* a été confié aux Bénédictins de la Congrégation de France et en particulier à Dom Cabrol, les avait abbé de Farnborough.

— Les journaux de France nous apporte la nouvelle du décès de Louis Biton, le fondateur de la maison d'édition bien connue de musique sacrée.

Le " Prix de Rome "

Le concours annuel du Prix de Rome a été tenu à Paris le 2 juillet. Le premier grand prix a été décerné à M. Jacques de la Presle, élève de M. Widor.

M. J. de la Presle est né à Versailles en 1888, il avait obtenu l'an dernier un premier Second grand prix. Sa cantate, *Hermione*, dénote un tempérament de musicien de théâtre.

Un premier et un deuxième second grand prix ont aussi été attribués : l'un à M. Robert Dus-saut, l'autre à M. Francis Bousquet, tous deux de la classe Widor.

Alfred Casella en Amérique

M. Alfred Casella, le pianiste et compositeur italien, jouera avec la Philadelphia Orchestra, à New-York, en octobre prochain.

Marcel Charlier est décédé

— On annonce la mort de Marcel Charlier, ancien chef d'orchestre la troupe d'opéra de Chicago.

Informations

— Mlle Lucille Dompierre, boursière de l'Académie de Musique en 1919, sera à Québec à la fin du mois. Elle doit s'embarquer sur le "Scottian" mercredi prochain. Depuis deux ans à Paris, Mlle Dompierre a travaillé sous la direction de l'éminent pianiste Georges de Lausney ; elle a donné avant son départ, en la salle Gaveau, un concert remarqué.

— M. Robert Talbot se fera entendre en concert durant l'été. Il fera une tournée avec Mme Jeanne Maubourg et M. Albert Roberval, puis avec M. Jean Riddez.

— Mlle Bernadette Létourneau, titulaire de l'orgue de Jacques-Cartier, a résigné ses fonctions pour entrer chez les Religieuses de Jésus-Marie. Le nouvel organiste n'est pas encore choisi ; M. l'abbé Tardif sera organiste intérimaire.

— La médaille d'or de l'Académie de Musique a été décernée à M. Arthur Leblanc, le jeune violoniste si doué entendu au dernier concert de la Symphonie.

— M. Charles-Auguste Houllé, le jeune pianiste montréalais, se rend à Paris pour y faire un séjour prolongé.

— M. Louis Gravel, maître de chapelle à Jacques-Cartier, passe ses vacances à la Pointe-aux-Pic.

— M. Alfred Laliberté s'est embarqué pour l'Europe.

— M. J.-A. Gauvin, l'impresario québécois, actuellement en Europe, reviendra à la fin du mois.

Concert à Montmagny

Lundi le 4 juillet, concert d'artistes et d'amateurs à Saint-Thomas de Montmagny, dans la grande salle publique de l'intéressante ville.

Madame Berthe Roy, MM. E. Piché, ténor, et A. Cloutier, basse, en ont fait les frais. Il y avait foule.

Madame Berthe Roy avait à son programme : *Mélodie* de Grainger, *Etude* de Sternberg, *Berceuse* de Grieg, et, sur demande spéciale, donna la Paraphrase de concert sur la valse *Beau Danube bleu* de Strauss-Schultz-Evler et *Canadienne* de L. Roy.

MM. E. Piché, et A. Cloutier ont chanté des œuvres de Gounod, Massenet, Bizet, et, ensem-

ble, le duo des *Pêcheurs de Perles* et le *Justus est palmus* de Lambilotte.

L'auditoire a fait un accueil enthousiaste aux artistes.

Après le concert, Monsieur Messénie avait la courtoisie de recevoir chez lui chanteurs et instrumentistes, leur rendant ainsi hommage, particulièrement à Madame Berthe Roy qui compte parmi ses élèves Mademoiselle Messénie, fille de l'hôte de la circonstance, qui récemment faisait si brillante figure comme pianiste dans le concours pour le prix d'Europe. Bravo Montmagny !

N. L.

A lire dans le prochain numéro :

Une chronique de M. Jean Aubeis sur "Le Chant"

Conférences Grégoriennes : Conclusions, par Fr. Raymondien, E. C.

La Vie musicale à Paris, par Joseph de Valdor

Notre rubrique « Le Piano ».

Prochainement : Un article de M. Emile Stiévenard

LES ANCIENS NUMÉROS DE « LA MUSIQUE »

On peut se les procurer pour dix sous chacun, sauf les numéros 2 et 3 qui ne se vendent qu'avec la collection complète dont le prix est de \$1.50 (par la poste, \$1.60).

"LA MUSIQUE" ne rendra compte que des concerts pour lesquels elle reçoit le service de presse.

GRAINS DE SABLE

PAR

BLANCHE GAGNON

En vente au profit de l'Apostolat des Bons Livres et dans les principales librairies de Québec et Montréal.

Prix: 75 sous l'exemplaire, plus 5 sous pour frais de poste.

Œuvres de XAVIER MERCIER

France	40c.
O Canada, mon pays, mes amours	40c.
Le Saint-Laurent	30c.
Ce que je chante	25c.
Mourir c'est partir un peu	35c.
Si l'heure qui sonne	25c.

Musique de
ISA JEYNEVALD

En vente chez tous les marchands de musique

Ouvrages de S. M. de S. M.

En vente chez
les principaux libraires et marchands de musique

Théorie Musicale spécialement dédiée aux jeunes pianistes	75c.
Précis de la Théorie Musicale	35c.
Recueil d'exercices sur le Précis de la T. M. ...	35c.

English Editions

Musical Theory especially dedicated to young pianists	75c.
Abridgment of the Musical Theory	35c.
Exercises based on the Abridgment of the Musical Theory	35c.

L'Imprimerie Modèle

Programmes de Concerts
Pancartes, etc.

Demandez nos prix.



Impressions en tous
genres

Travail rapide et soigné

20, Cote de la Montagne

Téléphone 6349

COURS ET LEÇONS

INSTITUT DE L'ART VOCAL DE QUÉBEC

XAVIER MERCIER

de l'Opéra-Comique de Paris et du Covent Garden de Londres.

13, RUE STE-URSULE — Tél. 4311

Mme ISA JEYNEVALD

1er prix de Chant et d'Opéra du Conservatoire de Lyon, France, des grands théâtres, Lyon, Toulouse, et des Concerts Colonne de Paris.

J. - A. GILBERT

PROFESSEUR DE VIOLON

334, rue St-Jean

Tél. 3156

LOUIS GRAVEL

Ex-Élève du Conservatoire de New-York
"Institute of Musical Art"
CHANT

Studio : 320, rue St-Joseph Tél. 6608 (Res. 5302-J)

J. - ARTHUR BERNIER

Ex-élève de Alexandre Guilmant et F. Fourdrain
Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de Paris.

PIANO — ORGUE — HARMONIE

11, rue de Salaberry

Tél. 2134

HENRI GAGNON

Organiste de la Basilique

Studio : 8, rue St-Flavien

Tél. 1635

GEORGES E. CHOUINARD

Organiste et Professeur de Musique

Enseignement théorique, méthode Danhauser

174, rue Ste-Famille

Tél. 844

A. PARADIS

Lauréat de l'Académie de Musique de Québec.

LEÇONS DE VIOLON

Studio : 163, rue d'Aiguillon

Tél. 6205-J

HERMINE HUDON Soprano lyrique

Opéra — Concerts. — (Français, anglais, italien.)

69, rue Ste-Ursule

Tél. 7846

Germaine Lavigne

Élève de Mme Berthe Roy. Lauréat de l'Académie de Musique.
Prendra un nombre limité d'élèves
à son domicile et en dehors, pour l'enseignement
du piano et de la théorie musicale.

Tél. 1241

Résidence : 272, rue St-Cyrille.

J. - ANDRÉ JACQUES

Organiste à l'église St-Patrice

PROFESSEUR DE PIANO, CHANT, ORGUE

83, rue St-Luc

Tél. 1298

J. - EDOUARD OUELLET

Lauréat de Piano et d'Orgue
à l'Académie de Musique de Québec.

Old Lake Road

Co. Témiscouata.

LES PAPILLONS, mélodie, musique de Omer Létourneau. — Prix : 50 sous.

EDMOND-J. TRUDEL, PIANISTE

Ex-Élève de Félix Fourdrain et Alfred Casella, Paris

CONCERTS — TOURNÉES — RÉCITALS — MUSIQUE DE CHAMBRE

REPERTOIRE CLASSIQUE ET MODERNE

Leçons de piano, solfège, harmonie et orchestration. — Arrangements d'orchestre et d'harmonie.

Studio : 131, Avenue Cartier.

Tél. 6640

L'Harmonie de Québec

(35 musiciens)

Inc.

EDMOND-J. TRUDEL, Directeur

Accepte engagements pour concerts, réceptions, parades, etc.

S'adresser à : 131, Avenue Cartier.

Tél. 6640

Pour les taux d'annonce, s'adresser à L'IMPRIMERIE MODÈLE, 20, Côte de la Montagne

LES INSTRUMENTS

PRATTE

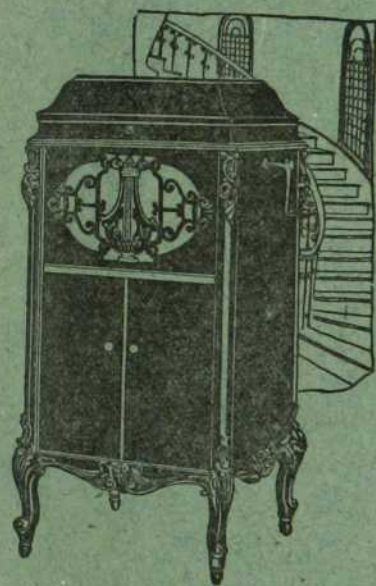
sont les favoris des artistes français

Les phonographes PRATTE, COLUMBIA et WINDSOR sont les meilleurs et les moins dispendieux.

Une visite à notre studio vous convaincra

Studio Musical limitée
106, rue St-Jean, Québec.

Le Célèbre PHONOGRAPHE



Brunswick
ALL PHONOGRAPHS IN ONE

Reproduit à la perfection

TOUS LES DISQUES

Grâce à son

Merveilleux Reproducteur



SEULS REPRÉSENTANTS

MARCEAU & FILS 121, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC.

QUEBEC FRUIT & FISH EXCHANGE Itée

IMPORTATION - EXPORTATION

Vente en gros:

FRUITS, LÉGUMES, POISSONS FRAIS, GELÉ, SALÉ, FUMÉ,
HUITRES, TABAC, AMANDES, ETC.

Fabrique de Limonades gazeuses

116, rue Dalhousie

Québec.

OSCAR HAMEL

ETUDE DE

Rod.-E. MacKAY

HAMEL & MACKAY
NOTAIRES

Représentants de VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS, LTRÉ, pour la vente des Obligations municipales.

Bureaux : 198, rue St-Jean, Québec. — Téléphone 4455 — Echange privé.

PAUL DROUIN, C.R.

AVOCAT

Edifice Quebec Railway

Tél. 466

OSCAR BEAULÉ

ARCHITECTE

21, rue d'Aiguillon

Tél. 1684

HENRI POULIOT

NOTAIRE

Edifice Quebec Railway

Tél. 992

ADRIEN FALARDEAU

AVOCAT

Edifice Quebec Railway

Tél. 2307

Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé.....\$ 500,000.00
 Actif du Fonds de Pension le 31 mars 1921 2,131,986.33

\$2,131,986.33**Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1921**

Années	Sections	Sociétaires actifs	Pensions	Actif
31 déc. 1909	45	1,880	5,205	16,461.94
31 " 1912	294	19,326	39,211	284,355.82
31 " 1915	455	32,155	61,468	772,698.99
31 " 1918	560	41,259	77,419	1,463,440.43
31 mars 1921	623	55,408	104,431	2,131,986.33

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les PREVOYANTS DU CANADA, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général

Siège social : Edifice «Dominion», 126, rue St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Ch. 22, Edifice "La Patrie", X. Lesage, Gérant

Téléphone 1163j

Maison fondée en 1822

ROCH LYONNAIS Fils
LUTHIERRéparation d'instruments de musique en bois et en cuivre
OUVRAGE GARANTI

110, rue des Fossés,

St-Roch, Québec.



“CANDIAC”

Bonbons Canadiens pour les Canadiens

d'une pureté et d'une supériorité
incontestables.

La Compagnie de Bonbons Candiac Canada, Limitée, a été fondée par des capitalistes de Québec, dans le but d'introduire dans la fabrication et le commerce du chocolat et des bonbons en général des réformes et des perfectionnements depuis longtemps désirés; elle a voulu fournir aux Canadiens des chocolats et des sucreries d'un goût exquis, d'une saveur incomparable tout en leur conservant toutes les propriétés bien-faisantes dont ces précieux aliments sont susceptibles.

Les Chocolats Candiac composés seulement de cacao pur et de sucre, d'extraits purs de fruits, de vanille, de menthe, de fruits et de noix, et sont ce qu'il y a de plus savoureux et de plus sain sur le marché.

Les Bonbons Candiac au sucre et aux extraits de fruits, sont incomparables quant à la saveur, à l'arome et à l'apparence appétissante et attrayante.

Les Bonbons Candiac de Luxe représentent en un mot la perfection dans l'art du confiseur.

Tout, d'ailleurs, contribue à cette perfection: un édifice spacieux et moderne spécialement construit pour cette fabrication, où pénètrent en abondance l'air pur et la lumière du jour, le choix des matières premières des meilleures provenances, autant d'éléments essentiels à la production de bonbons réellement délicieux. Goutez-y, exigez-les de votre fournisseur. S'il ne les a pas en magasin il se fera un plaisir de vous les procurer.

Bonbons Candiac (Canada) Limitée
Québec, Qué.

LE PIANO

KNABE



C. ROBITAILLE Enr.

320, rue t-Joseph

Québec.

— Téléphone 2291 —